

REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances) est le règlement de l'Union Européenne n° 1907 / 2006 / EC sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques.

Il est entré en vigueur le 1er juin 2007.

REACH rationalise et améliore l'ancien cadre réglementaire de l'Union européenne (UE) sur les produits chimiques.

Les principaux objectifs de REACH sont d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine et l'environnement contre les risques que peuvent poser les produits chimiques, la promotion de méthodes d'essai alternatives, la libre circulation des substances au sein du marché intérieur et de renforcer la compétitivité et l'innovation.

En ce qui concerne la production des panneaux stratifiés et mélaminés, en tant que fabricant éco-responsable, Polyrey s'engage à:

- s'assurer que les produits chimiques achetés sont inscrits, évalués et autorisés à l'utilisation, en particulier en termes de pré-enregistrement et enregistrement des substances auprès de l'European Chemicals Agency (ECHA).
- solliciter les données de sécurité qui accompagnent les achats de produits chimiques et examiner les données de sécurité et l'information d'étiquetage
- évaluer et sécuriser la chaîne d'approvisionnement auprès de ses fournisseurs
- surveiller la liste publiée des produits chimiques qui sont évalués comme potentiellement retirés ou avec des limites afin d'anticiper la liste des options pour de futurs impacts.

D'autre part, la Société Polyrey confirme que ses produits ne contiennent aucune des substances chimiques identifiées dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes-SVHC (Substances of Very High Concern) en concentration supérieure à 0.1% de la masse.

Isabelle Meyrignac



Responsable Environnement

REACH is the EU Regulation n° 1907 / 2006 about Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemical substances.

REACH was adopted to improve the protection of human health and the environment from the risks that can be posed by chemicals, while enhancing the competitiveness of the EU chemicals industry.

Our products are categorized as “articles” under the REACH Regulations.

Concerning its production, as eco-responsible manufacturer, Polyrey agrees to:

- ensure that the chemical products purchased are registered, evaluated and allowed to use, in particular in terms of pre registration and registration of substances from of the European CHemicals Agency (ECHA).
- ask for and examine the safety data of chemical products purchased
- evaluate and secure the supply chain from of its suppliers
- keep an eye on the published list of chemical products which are evaluated as potentially removed or with limitations in order to anticipate the future impacts.”

Regarding the Substances of Very High Concern (SVHC) candidate list, Polyrey products do not contain more than 0.1% by weight per article of any substance on the SVHC candidate list

Meyrignac Isabelle



Environnemental Manager